



CCI BRETAGNE

LES EMR - ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES

Découvrez les principaux chiffres sur les Energies Marines Renouvelables en Bretagne

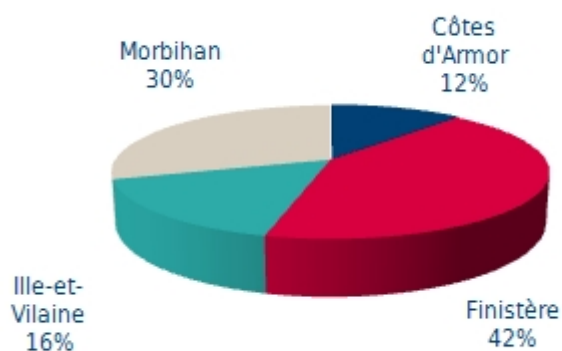
Les Energies Marines Renouvelables sont une priorité pour la Bretagne. La région dispose de nombreux atouts pour se positionner sur l'échiquier international :

- Engagement collectif fort vers une transition énergétique et écologique
- Potentiel maritime propice au déploiement de différentes technologies
- Réseaux solides d'acteurs publics et privés de recherche et d'innovation
- Formation de qualité
- Infrastructures portuaires en capacité d'assumer leur rôle central dans la concrétisation des projets

La région accueille toutes les potentialités économiques pour la croissance de cette industrie nouvelle. La Bretagne compte plus de 200 entreprises, présentes sur la totalité des métiers et des compétences que nécessiteront les multiples technologies de valorisation des énergies marines. Ces 200 entreprises emploient près de 20 000 salariés aux compétences réparties sur les différents segments de la chaîne de production des EMR.

Localisation des EMR en Bretagne :

Les emplois des EMR en Bretagne :



BRETAGNE OCEAN POWER

La CCI Bretagne est un des membres fondateurs de l'association régionale **Bretagne Ocean Power**, créée en Mai 2018 sous l'impulsion de la Région Bretagne, dont l'ambition est de rassembler et mobiliser tout l'écosystème breton dédié aux énergies marines, afin de positionner la Bretagne auprès des donneurs d'ordres industriels comme une terre d'accueil de référence pour les énergies marines.

Les missions de **Bretagne Ocean Power** :

- Faciliter l'accès des donneurs d'ordres aux compétences industrielles bretonnes,
- Faciliter la montée en compétence et l'accès aux marchés des entreprises bretonnes,
- Attirer en Bretagne les acteurs nationaux et internationaux désirant se développer dans les énergies marines,
- Promouvoir les savoir-faire des acteurs du territoire sous une bannière unique.

Les CCI bretonnes, grâce à leur maillage territorial et à leur proximité avec les entreprises, interviennent plus spécifiquement dans le domaine de la mobilisation de l'écosystème breton, en participant à la mise en œuvre auprès de leurs ressortissants de différentes actions individuelles ou collectives de soutien au développement de l'activité des entreprises bretonnes dans les EMR, avec pour finalités de :

- Contribuer à structurer collectivement une offre d'industriels bretons



- répondant aux besoins des donneurs d'ordres,
- Accompagner les TPE/PME pour les aider à monter en compétences ou en compétitivité (qualification, certification, etc.),
 - Détecter et accompagner des projets et entreprises potentiellement créatrices de valeur en périphérie des EMR.

Direction information économique et territoires

Tél. 02 99 25 41 82

Mail : [cliquez ici](#)

CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex

Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr